

NOTE AUX REDACTIONS

Visite du chantier de déconstruction du four n°2 de la verrerie de Masnières : L'EPF sur tous les terrains, au service du développement des territoires

Ce mardi 28 mai 2019, l'EPF Nord – Pas de Calais a organisé une présentation et une visite du chantier de déconstruction d'un ancien four de la verrerie de Masnières. La rencontre, animée par Salvatore Castiglione, président du conseil d'administration de l'EPF Nord – Pas de Calais, vice-président de la Région Hauts-de-France, et par Loranne Bailly, directrice générale de l'EPF Nord – Pas de Calais, s'est effectuée en présence des élus du territoire et du PDG de l'entreprise Stoelzle voisine du site, Etienne Gruyez.

Une opération représentative du savoir-faire de l'EPF Nord – Pas de Calais

Contribuer au développement économique constitue l'un des enjeux prioritaires de l'EPF, et ce depuis sa création il y a près de 30 ans. Cette mobilisation s'exprime sur le terrain à travers la requalification de friches pour y permettre la création de nouvelles activités, l'accompagnement d'opérations de compactage de sites industriels destinées à améliorer la compétitivité des entreprises, ou encore des interventions foncières visant à redynamiser les commerces dans les centres-villes...

Le chantier de déconstruction du four n°2 de la verrerie de Masnières, mené dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté d'agglomération de Cambrai, la ville de Masnières et la Région, est un exemple représentatif du savoir-faire de l'établissement, à la fois technique, juridique et organisationnel, pour tenir un calendrier très serré. La remise en état du site d'une superficie de près de 6 000 m², actuellement propriété de l'EPF, et sa revente ultérieure à la Communauté d'agglomération de Cambrai, va permettre le développement de nouveaux projets bénéfiques pour l'économie et l'emploi sur le territoire.



Le site a été acquis en janvier 2018 par l'EPF, qui avait travaillé en temps masqué pour pouvoir disposer immédiatement d'éléments de diagnostic du site, caractérisé par une forte **présence d'amiante, de fibres céramiques réfractaires, de conduits et de verre fondu solidifié**.

Les études de maîtrise d'œuvre ont été engagées très rapidement, et à peine plus d'un an après l'acquisition du site, les travaux de désamiantage, démolition et nivellement du four n°2 de la verrerie ont pu démarrer.

Le chantier, d'une durée de **10 mois environ, est réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF, pour un coût de 1 800 000 € intégralement financé** par l'établissement.

La visite de ce chantier techniquement complexe a permis d'appréhender les différentes étapes de l'opération et d'illustrer le savoir-faire de l'EPF en matière de recyclage foncier et de traitement de sites industriels dégradés, le tout sur un site en activité, et dans des délais très contraints.

L'EPF mobilisé sur tous les terrains !

La visite fut également l'occasion de présenter un tout autre chantier, celui de la préparation du prochain programme pluriannuel d'intervention (PPI) de l'EPF, qui va définir la feuille de route de l'établissement pour les cinq prochaines années.



Soucieux de répondre de façon la plus adaptée à la diversité des besoins des territoires, l'établissement souhaite véritablement co-construire le prochain PPI 2020-2024 avec l'ensemble des acteurs qui font l'aménagement du territoire : Etat, collectivités, aménageurs, bailleurs, promoteurs, représentants du monde économique, et plus généralement tous les partenaires avec lesquels l'établissement travaille au quotidien au service des territoires.

L'ensemble de ces acteurs a été invité à contribuer à la définition du PPI, notamment en répondant à un questionnaire en ligne permettant, de façon simple et rapide, d'exprimer leurs besoins fonciers et leurs attentes à l'égard de l'établissement. Le questionnaire peut être renseigné jusqu'au 4 juin : https://modalisa.groupe-alpha.com/questionnaireal_2hd/default.HTML. Les échanges vont se poursuivre dans le cadre de sept ateliers territoriaux qui se tiendront du 4 au 11 juin prochain :

- Artois Douaisis, à Vitry-en-Artois le 4 juin après-midi
- Hainaut Cambrésis, à Denain le 5 juin matin
- Côte d'Opale Montreuillois, à Montreuil-sur-Mer le 6 juin matin
- Mer du Nord Audomarois Flandre, à Saint-Omer le 6 juin après-midi
- Artois Bassin Minier, à Lens le 7 juin matin
- Métropole lilloise, à Lille le 7 juin après-midi
- Sambre Avesnois, à Maroilles le 11 juin après-midi.

La concertation se conclura en novembre par un séminaire, qui rendra compte des échanges et dessinera les grandes lignes du prochain PPI, qui sera soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'EPF à la fin de l'année 2019, pour une mise en œuvre sur le terrain dès janvier 2020.



Contact Presse :

EPF Nord - Pas de Calais : Céline Hibon – 03 28 07 25 02 – c.hibon@epf-npdc.fr

A propos de l'EPF Nord - Pas de Calais

Créé en 1990 par l'Etat, l'Etablissement Public Foncier est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), qui accompagne les collectivités désireuses de maîtriser leur foncier et de recycler leurs espaces dégradés. Présent dès les prémices du plan d'aménagement de la collectivité, l'EPF acquiert, requalifie, gère puis cède à la collectivité ou à un aménageur un foncier exploitable pour mener à bien le projet.